



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION D'ILE-DE-FRANCE

REÇU le 9 DEC 2016

Direction régionale
des affaires culturelles d'Ile-de-France

SAS de BAGNEUX
Madame Cascibla
148, rue de l'Université
75007 Paris

Affaire suivie par : Claire BESSON
Service régional de l'archéologie
Tél. : 01 56 06 51 79
Fax : 01 56 06 52 01
Mél : claire.besson@culture.fr
Réf. SRA : SD/CB/ [2016-3684] 2016 n° 4736
Votre dossier réf.: LRAR 1A 078 362 7895 5

Paris, le 06/12/2016

Le projet qui m'est parvenu sur la commune de Bagneux, Site de la Colline des Mathurins, 7-9, rue des Mathurins, cadastré AN 56, AG 26, AP 80, compte tenu de sa localisation et de son importance, n'est pas susceptible de porter atteinte à la conservation du patrimoine archéologique. En conséquence, je vous informe qu'aucune prescription d'archéologie préventive ne sera formulée dans le cadre de l'instruction de ce dossier.

Il conviendra toutefois que vous informiez la Directrice régionale des affaires culturelles / service régional de l'archéologie de toute découverte fortuite qui pourrait être effectuée au cours des travaux, conformément aux dispositions du code du patrimoine, art. R 531-8 à R 531-10.

Pour le Préfet de Région, Préfet de Paris
et par délégation,
la directrice régionale des affaires culturelles
et par subdélégation,
le conservateur régional de l'archéologie d'Ile-de-France

Pls **Jean-Marc Gouédo**
conservateur en chef du patrimoine,
adjoint au conservateur régional Stéphane Deschamps
de l'archéologie d'Ile-de-France